

HOMELIE POUR LE PELERINAGE POUR LA PAIX PRIEURALE DE SOUVIGNY 07 MAI 2023

Frères et sœurs,

L'apôtre Pierre vient de nous le rappeler : *« Vous êtes une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple destiné au salut. »* 1P 2,9.

Voici le mystère de l'Eglise, et Pierre poursuit : *« pour que vous annonciez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière »* Voici la mission que reçoit l'Eglise, que reçoit chaque diocèse.

Dans le diocèse de Moulines vous êtes heureux de jubiler à l'occasion des 200 ans du diocèse. Votre Eglise en Bourbonnais rend grâce pour sa fidélité à la mission reçue du Christ et votre Eglise diocésaine implore l'Esprit Saint pour demeurer fidèle pour les années à venir et qu'elle sache se mettre à l'écoute de ce que l'Esprit saint lui dit.

Ce Jubilé vous permet de revisiter ce qui constitue l'Eglise : sa mission, son histoire, les ministères qui la composent, son ouverture à l'universel.

La constitution d'un diocèse se réalise autour du ministère de l'évêque. Le Concile Vatican II déclare :

« Les évêques doivent donc travailler de toutes leurs forces à ce que les œuvres d'évangélisation et d'apostolat soient soutenues et développées avec ardeur par les fidèles. » Charge pastorale des évêques n°6

Le Concile Vatican II insiste, également, pour rappeler qu'un

diocèse ne peut pas vivre replié sur lui-même ; tous nous devons avoir le souci de l'Eglise universelle. Nous le vivons déjà par l'accueil de prêtres et de consacrés venant d'autres pays et ici par le jumelage avec le diocèse de Dakar.

Vatican II dit, dans la Constitution sur l'Eglise :

« Il n'y a donc qu'un Peuple de Dieu choisi par lui : « Il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » Ep. 4, 5 Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection : il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité sans division.

Il n'y a donc, dans le Christ et dans l'Eglise, aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou de sexe...

Si donc, dans l'Eglise, tous ne marchent pas par le même chemin, tous cependant sont appelés à la sainteté et ont reçu à titre égal la foi qui introduit dans la justice de Dieu. . » n°32.

La sainteté elle éclate ici à Souvigny par le témoignage que nous donnent saint saint Mayeul et saint Odilon, sans oublier Hugues de Semur et Pierre le Vénérable. Comme elle éclate dans le Bourbonnais avec Thorette, Pourçain, Jeanne de Chantal, Louise-Thérèse de Montaignac et bien d'autres.

En ces temps troublés la mission de l'Eglise est d'annoncer et d'oeuvrer pour la paix et l'espérance. La vie de Robert Schuman en témoigne. Nous savons combien saint Odilon s'est investi pour faire observer la « trêve de Dieu ». L'histoire de l'Eglise est jalonnée de femmes et d'hommes qui ont vécu en artisans de paix et en semeurs d'espérance.

En cette année qui commémore les 60 ans de l'encyclique *Pacem in terris*

de saint Jean XXIII publiée le 11 avril 1963, comment ne pas reprendre en cette journée de pèlerinage pour la paix cet appel de Jean XXIII :

« Que le Christ rédempteur bannisse des âmes ce qui peut mettre la paix en danger, et qu'il transforme tous les hommes en témoins de vérité, de justice et d'amour fraternel

.Qu'il éclaire ceux qui président aux destinées des peuples... Que le Christ, enfin, enflamme le cœur de tous les hommes et leur fasse renverser les barrières qui divisent, resserrer les liens de l'amour mutuel, user de compréhension à l'égard d'autrui et pardonner à ceux qui leur ont fait du tort.

Et qu'ainsi, grâce à lui, tous les peuples de la terre forment entre eux une véritable communauté fraternelle, et que parmi eux ne cesse de fleurir et de régner la paix tant désirée. » n° 171

+Jean-Christophe LAGLEIZE
Evêque émérite de Metz